



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2020 À 19H
VIA LA PLATEFORME TEAMS**

Sont présents :

Mmes Julie Cantin-Blain, parent, an 1
Mélanie Burgoyne, parent, an 2
Sylvie Mador, parent, an 2
Mélanie Veillette, parent, an 2

Alexandra Vivier, enseignante
Julie Brisebois, enseignante
Cloé Fournier-Tétreault, enseignante
Valérie Gingras, enseignante

Brigitte Labrosse, professionnel (AVSEC)
Pauline Martin-Paquet, directrice
Gabrielle Roy, élève

M. Bruno Hauzaree, parent, an 1
Marc Gingras, parent, an 1

Étienne Roy, élève

Sont absents :

Mme Mme Chantal Côté

1. Mot de bienvenue (ouverture 19h05)

Monsieur Gingras, président, souhaite la bienvenue aux membres et au public.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
CÉ-2020-2021/17**

Il est proposé par Mme Cantin Blain et appuyé par M. Hauzaree. Les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté avec ajout d'un point varia : Formation obligatoire pour les membres du CE

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue;

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions du public;
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 novembre 2020 (adoption) ;
5. Suivis du procès-verbal du 17 novembre 2020 ;
6. Grille-matières 2021-2022 (approbation) ;
7. Guignolée de Noël (information) ;
8. Approbation des activités complémentaires et sorties éducatives ;
9. Approbation des activités de financement ;
10. Invité M. Bouthillette 20h30 (clientèle 2021-2022-aménagement de l'école)
11. Mot des élèves ;
12. Mot du personnel ;
13. Mot du délégué au comité de parents ;
14. Mot de la direction ;
15. Mot du président ;
16. Varia ;
17. Levée de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. Période de questions du public

Aucune question

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 novembre 2020 *CÉ-2020-2021/18*

Ajout dans les présences d'Alexandra Vivier et l'élève Gabrielle Roy

Point 10. où nous sommes supervisés en classe

Point 11. se serre les coudes et tien bon

Rendez-vous même

tous doivent s'adapter

Point 13. des points de discussion au prochain comité participation des enseignants

Point 14. se passent les cours

Il est proposé par Mme Fournier-Tétrault et appuyé par Mme Labrosse ainsi que les membres du conseil d'établissement d'adopter l'ordre du jour à la suite des corrections ci-haut.

Adoptée à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal du 17 novembre 2020

Cellulaires. Une période d'essai a été faite du 9 décembre jusqu'au 16 décembre, pour les élèves de 2^e et 3^e secondaire afin qu'ils puissent avoir droit à leur cellulaire en classe lors de la première partie du dîner. Aucune photo ni vidéo n'est permise. Écouteur nécessaire pour écouter des vidéos ou de la musique.

Pour les élèves de la 1^{ère} secondaire, ils n'ont pas besoin d'attendre en classe avant d'aller dîner.

6. Grilles-matières 2021-2022 (approbation) *CÉ-2020-2021/19*

Avec l'ajout de locaux temporaires il sera possible de maintenir la grille-matière proposée 2021-2022. Le CPE était en accord.

La grille-matière est proposée par Mme Veillette et appuyée par Mme V. Gingras

Adoptée à l'unanimité

7. Guignolée de Noël (information)

Des denrées ont été ramassées. Belle participation des élèves. Un total de 18 boîtes sur les 23 classes a été recueilli. Bravo !

L'organisme le Partage est venu ramasser les boîtes.

Les groupes de GADP ont aidé à faire les boîtes.

8. Approbation des activités complémentaires et sorties éducatives

Des dîners pizza ont été autorisés et ont déjà eu lieu. Il va toutefois y en avoir d'autres après la période des fêtes afin de garder un climat agréable. Le tout a pu mettre de la vie à la cafétéria et fut bien apprécié par les élèves. Les tuteurs ont été impliqués à cet effet afin de maintenir une belle ambiance.

9. Approbation des activités de financement

Aucune nouvelle activité

10. Inviter M. Bouthillette à 20h30 (clientèle 2021-2022-aménagement de l'école)

M Bouthillette est DGA responsable de l'organisation scolaire. Il doit s'assurer annuellement de l'espace pour chacun des élèves dans le secteur, en fonction de la croissance démographique du secteur.

Présentation faite par M Bouthillette expliquant les besoins en locaux pour les villes du secteur nord-ouest ainsi que les projets actuellement en vigueur, dont l'agrandissement des écoles La Magdeleine et Jacques-Leber.

11. Mot des élèves

Étienne prend la parole. Confirme que tout va bien actuellement, les règles sont respectées. Le fait que Noël s'en vient aide à se sentir bien et à maintenir un bon climat.

12. Mot du personnel

Personnel de soutien, Mme Auger confirme que ça va bien. Les jeunes tiennent le coup. Il y a de petites surprises tous les vendredis de décembre. Un bravo pour le maintien des règles sanitaires. Les vacances seront toutefois profitables.

Mme Brisebois confirme qu'elle prépare les élèves à l'enseignement à distance, fait des pratiques de connexion. Les groupes des tuteurs ont eu un dîner pizza qui fut bien apprécié. Un léger essoufflement est ressenti. Journée pyjama pour demain, apprécié par les jeunes et les moins jeunes!

Mme V. Gingras, confirme que bien que la classe soit actuellement en mode virtuel, tous ont été bien assidus et fonctionnels. Les élèves sont joyeux à l'idée de l'approche de Noël. Horaire adapté à leur fonctionnement pour que ce soit concentré le matin. Elle estime que tous sont prêts pour les journées prévues au calendrier par le Ministère.

Mme Labrosse nomme un projet en cours pour les élèves au niveau du stress et de l'anxiété. Une présentation a été faite et s'en suivra une série d'ateliers en petit groupe pour les élèves intéressés. Pour les 2^e et 3^e secondaires, le projet sera fait à l'hiver. Le programme s'appelle « dé stress et progresse ».

Les bulles classes vont être respectées dans les petits groupes qui seront créés.

13. Mot du délégué au comité de parents

Mme Mador confirme que le calendrier scolaire a été proposé. Tous les délégués ont fait leur proposition. Il en est ressorti 3 options différentes.

Suite au vote, le choix de décaler d'une journée, soit le choix soumis par le CE a été retenu. Le tout doit être revu par le CSS.

Les critères d'inscriptions ont été corrigés. Il y a une nouveauté concernant le fait que les dates soient devancées pour que les parents aient 10 jours plutôt que 5 jours pour prendre leur décision face au choix d'école.

Soirée des bénévoles. Un comité se penche sur la question à savoir quelles seraient les différentes façons de souligner leur implication.

Il ressort toutefois un questionnement à savoir si des bénévoles sont actuellement impliqués afin que leur implication soit soulignée lors de cette soirée.

Mme Martin confirme que nous avons une bénévole qui vient de façon sporadique pour le recouvrement des livres et une autre qui a beaucoup été impliquée lors de la rentrée scolaire.

Il sera possible de choisir deux bénévoles, vu que la soirée a été annulée l'an dernier.

Lors de la prochaine rencontre de janvier, le déroulement sera décidé suite aux propositions qui seront apportées.

14. Mot de la direction

Tout le monde se serre les coudes. Un peu plus d'effervescence est ressentie face à l'approche du congé des fêtes qui est le bienvenu.

Bonne santé financière constatée. Des sommes ont été reçues pour le parascolaire, pour l'aide alimentaire, alors que ces activités n'ont pas lieu.

Pour ceux pour qui c'est possible, le télétravail est demandé. Certains enseignants doivent le faire à partir de l'école. Des allers-retours à l'école sont possibles jusqu'au 22 décembre.

15. Mot de la présidence

M Gingras remercie l'ensemble du personnel-école pour tous les efforts et l'implication. Merci aux élèves qui ont fait preuve d'une grande adaptabilité. Il souhaite de joyeuses fêtes à tous. Soyez prudent, restez en santé et respectez les règles.

16. Varia

Capsule de formation obligatoire à tous les membres de CE.

Formation vient avec le changement de gouvernance pour s'assurer que tous les membres font la formation, car il s'agit d'une formation obligatoire.

La formation est divisée en plusieurs capsules de courte durée. Certaines directions ont pris l'option de visionner les capsules lors de CE.

Les fiches viennent bonifier les capsules.

La formation est obligatoire pour tous les membres (parents, enseignant, direction, etc.).

Tous en accord pour faire la diffusion des capsules pendant le CE. Diffusion des capsules faites par M Gingras pour les capsules #1, 2, 3, 4.

Il est proposé par M Gingras de poursuivre lors d'un prochain CE pour les capsules 5 à 8.

Si certains veulent une copie papier du cahier mentionné dans la capsule, simplement envoyer un courriel

17. Levée de l'assemblée

CÉ-2020-2021/20

L'ordre du jour étant épuisé, M Gingras propose la levée de la séance à 20h41.

Pauline Martin Paquet
Directrice

Marc Gingras
Président